

PROGRAMME DE FORMATION

Fiscalité commerciale des offices de tourisme

Objectifs de la formation

- Appréhender les activités dans le champ d'application de la TVA
- Connaître les modalités d'imposition en la matière
- Savoir effectuer une déclaration de TVA
- Appréhender les activités pouvant donner lieu à impôt sur les sociétés

Programme

Les offices de tourisme en EPIC sont de plus en plus nombreux à développer des activités commerciales et s'interrogent sur le fonctionnement de la fiscalité commerciale pour leur structure.

Module 1 : Champ d'application de la TVA

- Appréhender la documentation
- Les caractéristiques de la TVA
- Les particularités liées aux organismes publics
- Les différents types d'activités d'un office de tourisme
- La franchise en base de TVA

Module 2 : Modalités d'imposition

- Savoir utiliser le régime fiscal de la marge
- Les autres particularités d'assiette
- Les taux de TVA et le coefficient de déduction

Module 3 : Obligations fiscales

- Appréhender la déclaration d'existence
- Les règles de facturation et d'exigibilité
- Les différents régimes d'imposition
- Le crédit de TVA

Module 4 : Impôt sur les sociétés

- Connaître la documentation
- Les règles d'imposition et les obligations fiscales

Module 5 : Le rescrit fiscal

- Appréhender les procédures de rescrit fiscal

Méthodes et supports

- Apports théoriques
- Quiz
- Exercices
- Etude de cas concrets
- Supports ou ressources pédagogiques transmis aux stagiaires

Public



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON
/ Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z – Activité enregistrée sous le n° 84 691 487
469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat

Comptable, aide-comptable, responsable d'un office de tourisme

Prérequis

Pas de prérequis

Informations complémentaires

Formateur spécialisé en finances publiques depuis 2014, Benoît DARNAJOUX participe à la conception des stages à destination du réseau de la DGFIP, et anime des sessions de formation pour les comptables publics locaux et les opérateurs de l'Etat.

Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

- Questionnaire de pré-formation en ligne

Modalités d'évaluation (Post-Formation)

- Questionnaire de satisfaction en ligne envoyé 2 jours après la fin de la formation
- Evaluation des acquis par l'intervenant.e en fonction des objectifs visés : exercices et quiz

Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures

